

Les produits de l'INESSS

Novembre 2013

Le contenu de la présente publication a été rédigé et édité par l’Institut national d’excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

Renseignements

Institut national d’excellence en santé et en services sociaux (INESSS)

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3

Téléphone : 418 643-1339
Télécopieur : 418 646-8349

2021, avenue Union, bureau 10.083
Montréal (Québec) H3A 2S9

Téléphone : 514 873-2563
Télécopieur : 514 873-1369

Courriel : inesss@inesss.qc.ca
Site Web : inesss.qc.ca

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LES PRODUITS DE L'INESSS - RÉSUMÉ	2
LES PRODUITS DE L'INESSS	3
DÉLAIS DE PRODUCTION	5
LES AVIS ET LES GUIDES.....	6
LES ÉTUDES ET LES ANALYSES	11
LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES	14
LES OUTILS D'ÉVALUATION DE LA PRATIQUE	15

INTRODUCTION

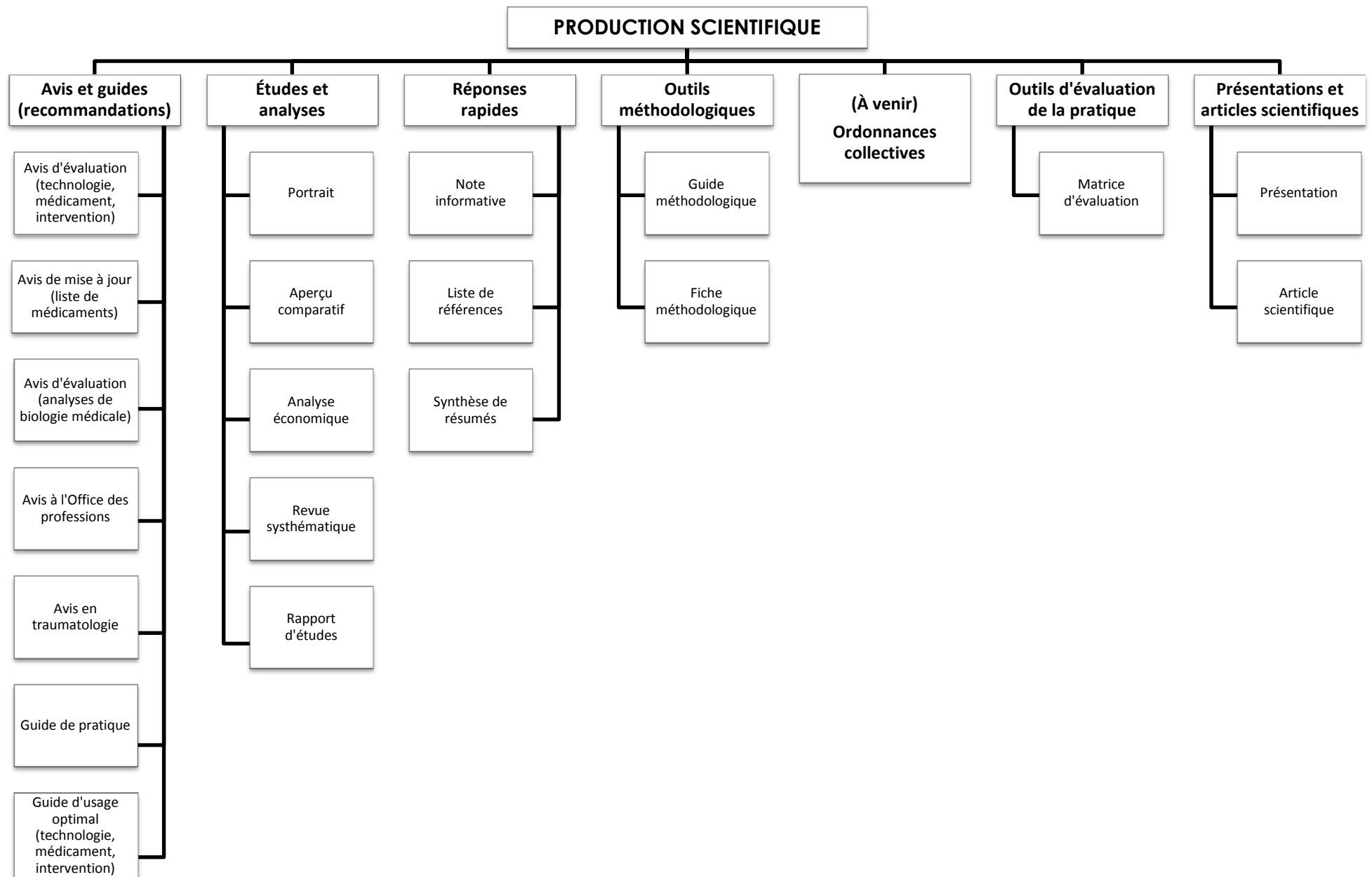
La loi constitutive de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) stipule que l'INESSS a notamment le mandat d'évaluer les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux, d'élaborer des recommandations et des guides de pratique clinique visant l'usage optimal des technologies, des médicaments et des interventions, de les maintenir à jour et de les diffuser, de déterminer, dans ses recommandations et ses guides, les critères à utiliser pour évaluer la performance des services et de faire des recommandations au ministre de la Santé et des Services sociaux dans le contexte de la mise à jour de certaines listes de médicaments. Il doit de plus définir les méthodes utilisées pour élaborer chacune des catégories de ces recommandations et de ces guides.

Afin d'appuyer efficacement les décisions et ainsi réaliser sa mission, l'INESSS fournit aux décideurs différents produits de haute qualité correspondant à leurs besoins. Les produits livrables sont adaptés en fonction du besoin du demandeur, du délai imparti et des autres défis spécifiques associés à chacune des requêtes. Ainsi, on trouve les six grandes catégories suivantes de produits dans la typologie :

1. les avis et les guides;
2. les études et les analyses;
3. les réponses rapides;
4. les outils méthodologiques;
5. les outils d'évaluation de la pratique;
6. les présentations et les articles scientifiques.

Le présent document précise la gamme de produits de l'INESSS (typologie) ainsi que les caractéristiques principales de ceux-ci.

LES PRODUITS DE L'INESSS – RÉSUMÉ



LES PRODUITS DE L'INESSS

Les avis et les guides

Les avis et les guides de l'INESSS comportent invariablement des recommandations.

Les avis sont de cinq types, soit :

1. les avis d'évaluation d'une technologie, d'un médicament ou d'une intervention en santé ou services sociaux;
2. les avis de mise à jour des listes de médicaments;
3. Les avis d'évaluation des analyses de biologie médicale;
4. les avis à l'Office des professions;
5. les avis en traumatologie.

Les guides, quant à eux, sont de deux types, soit :

1. les guides de pratique en services de santé ou en services sociaux;
2. les guides d'usage optimal d'une technologie, d'un médicament ou d'une intervention personnelle.

Les études et les analyses

Les études et les analyses comportent invariablement des conclusions et sont de natures diverses, à savoir :

1. des portraits;
2. des aperçus comparatifs;
3. des analyses économiques;
4. des revues systématiques;
5. des rapports d'études.

Certaines études et analyses peuvent comporter, à l'occasion, des recommandations.

Les réponses rapides

Les réponses rapides sont destinées à soutenir la prise de décision dans un contexte où les échéanciers sont serrés et où la prise de décision ne nécessite pas l'analyse approfondie de données contextuelles (défis organisationnels, économiques, éthiques, juridiques et sociaux). Elles ne contiennent pas de recommandations. Leur délai de production est inférieur à 2 mois (3 à 6 mois dans le cas de la note informative). Elles sont de 3 types, soit :

1. les notes informatives;
2. les listes de références;
3. les synthèses de résumés.

Les outils méthodologiques

Les outils méthodologiques sont destinés au soutien des équipes scientifiques. Ils précisent les approches et les méthodes reconnues à l'INESSS. Ces outils se présentent sous deux formes, soit :

1. les guides méthodologiques;
2. les fiches méthodologiques.

Les outils d'évaluation de la pratique – La matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation définit les standards cliniques ou les lignes directrices (recommandations) relatives à la prise en charge de diverses clientèles dans une perspective de continuum de services.

Les outils d'évaluation de la pratique – La matrice d'évaluation

Certains travaux de l'INESSS sont présentés lors de colloques ou de congrès nationaux ou internationaux dans l'objectif de répondre aux demandes de milieux cliniques, de décideurs ou de chercheurs ainsi que dans l'objectif de diffuser les résultats et les méthodologies élaborées par l'INESSS en collaboration avec ses partenaires. L'INESSS se fait un devoir de participer aux principales rencontres nationales et internationales. Il en va de même des publications diffusées dans les médias pertinents et de la plus haute qualité lorsque la contribution de l'INESSS est directement reliée à sa mission et qu'elle représente une valeur ajoutée.

LES DÉLAIS DE PRODUCTION

Les délais de production de la majorité des produits de l'INESSS sont établis à partir du moment où celui-ci convient avec le requérant de la nature précise des travaux à réaliser -au moment où l'Institut détient toutes les informations requises et qu'une équipe de projet est prête à amorcer les travaux (moment du dépôt de la note de cadrage)- jusqu'à leur publication.

Dans le cas des guides de pratique et des avis, le délai tient compte du moratoire prévu dans la *Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux*. La publication de ces produits, incluant les avis d'évaluation des analyses de biologie médicale, doit se faire 60 jours après la transmission au ministre de la Santé et des Services sociaux, à l'exception des avis de mise à jour des listes de médicaments qui doivent être publiés 30 jours après l'envoi au ministre.

En ce qui concerne les études et analyses, les réponses rapides et les guides d'usage optimal, la publication se fait après information du requérant et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Quant aux outils méthodologiques, leur publication est immédiate.

LES AVIS ET LES GUIDES

Tableau 1 Délais de production selon les types de produit et description de ceux-ci

AVIS D'ÉVALUATION D'UNE TECHNOLOGIE, D'UN MÉDICAMENT OU D'UNE INTERVENTION EN SANTÉ OU EN SERVICES SOCIAUX	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Document destiné à soutenir la décision d'introduction, de remboursement, d'optimisation ou de retrait de l'utilisation d'une technologie, d'un médicament ou d'une intervention en santé ou en services sociaux. Rapport comportant : a) une mise en contexte de la demande; b) une analyse rigoureuse et systématique de l'information scientifique selon les aspects examinés par l'équipe de projet : efficacité, sécurité, efficience, aspects organisationnel, économique, éthique, juridique, social, psychologique et professionnel; c) la collecte et l'analyse des données expérientielles pertinentes à la demande; d) une synthèse critique de l'ensemble des informations; e) des conclusions et des recommandations. Le document est réalisé en impliquant, dès le départ, les parties prenantes au projet. Le document est soumis : a) à un comité scientifique consultatif à des fins de validation; b) au comité scientifique permanent en santé et en services sociaux (CSPSSS), composé de cliniciens, de gestionnaires, de citoyens, d'éthiciens et d'économistes. L'avis est de deux types, soit : • l'avis produit <i>DE NOVO</i>, qui établit des recommandations à partir de travaux comportant tous les éléments précédemment décrits, éléments qui sont entièrement élaborés, du début à la fin, par l'équipe de projet responsable; • l'avis en mode ADAPTATION, qui établit des recommandations à partir de revues systématiques ou de lignes directrices déjà publiées, dont la qualité est préalablement démontrée et dont les résultats sont synthétisés, mis à jour et en contexte par un processus consultatif et délibératif. Le mode ADAPTATION sera retenu de façon privilégiée lorsqu'il sera possible de démontrer la pertinence, la rigueur et l'efficacité des travaux.	6 à 15 mois 30 pages (des annexes complémentaires peuvent être mises en ligne)

AVIS DE MISE À JOUR DES LISTES DE MÉDICAMENTS	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Document destiné à soutenir la décision d'inscription dans les listes de médicaments assurés. Rapport qui comporte, concernant l'ensemble des médicaments soumis par les fabricants selon le calendrier des mises à jour des listes publiées par le ministre ou à une période donnée dans le cas d'une évaluation prioritaire, une analyse rigoureuse de la documentation scientifique et un examen des défis, en fonction des critères prévus dans la Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux. Précisons que le rapport inclut le résultat de l'évaluation individuelle des médicaments et les recommandations au ministre. Ces évaluations sont utilisées par le Comité scientifique permanent de l'évaluation des médicaments aux fins d'inscription (CSEMI), lequel est composé de cliniciens, de gestionnaires, de citoyens, de chercheurs, d'éthiciens et d'économistes.	5 mois (ou moins dans le cas des évaluations prioritaires) Longueur variable selon le nombre de médicaments à évaluer
AVIS D'ÉVALUATION DES ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Document destiné à soutenir la décision d'ajout ou de retrait de différentes analyses de biologie médicale dans le Répertoire québécois et système de mesure des procédures de biologie médicale. Le document renferme une synthèse des données disponibles portant sur la description de l'analyse de biologie médicale étudiée, son efficacité, son utilité, sa pertinence et sa validité clinique, son innocuité, sa valeur diagnostique, les indications cliniques associées à son utilisation ainsi que sa validité analytique. Les travaux exigent la contribution d'un comité d'experts ainsi qu'une mobilisation d'experts externes ad hoc.	4 mois 10 pages

AVIS À L'OFFICE DES PROFESSIONS	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Document destiné à soutenir la décision (demande de modification des conditions et des modalités de vente de médicaments).	3 mois
Avis destiné à soutenir l'examen d'une demande de modification des conditions et des modalités de vente concernant les médicaments visés par l'avis. L'avis est transmis à l'Office des professions du Québec, lequel peut, notamment après avoir consulté l'INESSS, établir des catégories de médicaments et déterminer pour chacune, s'il y a lieu, les personnes qui peuvent vendre de tels médicaments ainsi que les conditions et les modalités suivant lesquelles ils peuvent être vendus.	10 pages
AVIS EN TRAUMATOLOGIE	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
1. Rapport découlant de l'évaluation de l'atteinte de standards cliniques et organisationnels décrits dans les lignes directrices de guides de pratique adaptés au contexte québécois, à partir des travaux d'un groupe d'experts en traumatologie en vue d'élaborer des matrices d'évaluation et de la délibération, tout d'abord, des membres du groupe d'experts, puis, du président-directeur général de l'INESSS. Ce rapport d'évaluation est assorti de recommandations relatives à la désignation ou à la conformité des établissements, à des fins d'optimisation des pratiques cliniques et organisationnelles.	6 à 15 mois 10 pages (des annexes complémentaires peuvent être mises en ligne)
2. À la suite d'une demande ou d'une problématique particulière déterminée, un rapport, qui comporte une analyse de la situation et qui s'appuie sur des données scientifiques disponibles ou sur des opinions d'experts, est produit et ses conclusions amènent des recommandations d'optimisation sur le plan clinique ou organisationnel.	6 à 15 mois 30 pages (des annexes complémentaires peuvent être mises en ligne)

GUIDE DE PRATIQUE EN SERVICES DE SANTÉ OU EN SERVICES SOCIAUX	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Document destiné à soutenir la pratique (clinique, psychologique, sociale ou de réadaptation) et l'organisation des services au regard d'un problème de santé ou de bien-être. Un ensemble de recommandations de pratique liées à la prise en charge d'un problème de santé ou de bien-être découlant : a) d'une analyse rigoureuse et systématique de la documentation scientifique sur des questions correspondant aux besoins cliniques, psychologiques, sociaux ou aux besoins de réadaptation associés au problème visé; b) de la considération des points de vue des utilisateurs potentiels, des experts et d'autres acteurs clés tout au long des travaux, de l'évaluation des besoins (données expérientielles) et des données probantes jusqu'à la délibération quant aux recommandations; c) de l'examen des répercussions de leur utilisation sur les ressources. Le guide peut être de deux types, soit : • le guide produit <i>DE NOVO</i>, qui établit des recommandations à partir de travaux comportant tous les éléments précédemment décrits, éléments qui sont entièrement élaborés, du début à la fin, par l'équipe de projet responsable; • le guide en mode <i>ADAPTATION</i>, qui établit des recommandations à partir de revues systématiques ou de lignes directrices déjà publiées, dont la qualité est préalablement démontrée et dont les résultats sont réexaminés ainsi que synthétisés, mis à jour et en contexte par un processus consultatif et délibératif. Le mode ADAPTATION sera retenu de façon privilégiée lorsqu'il sera possible de démontrer la pertinence, la rigueur et l'efficacité des travaux.	12 à 24 mois 30 pages (des annexes complémentaires peuvent être mises en ligne)

GUIDE D'USAGE OPTIMAL D'UNE TECHNOLOGIE, D'UN MÉDICAMENT OU D'UNE INTERVENTION PERSONNELLE	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Outil destiné à soutenir la pratique (clinique, psychosociale ou de réadaptation) et l'organisation des services requis au regard d'une technologie, d'un médicament ou d'une intervention personnelle en santé ou en services sociaux. Recommandations de pratique sur l'utilisation d'une classe de technologies, de dispositifs, de médicaments ou d'une intervention en santé ou en services sociaux. Le guide d'usage optimal (GUO) peut être de deux types, soit : • le GUO produit <i>DE NOVO</i>, qui découle d'un avis d'évaluation des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux ou d'une revue systématique des données scientifiques (voir la section <i>Études et analyses</i>) associées à des données expérientielles obtenues par la contribution d'un comité consultatif composé de parties prenantes au projet; • le GUO en mode ADAPTATION, qui établit des recommandations à partir de revues systématiques ou de lignes directrices déjà publiées, dont la qualité peut être formellement démontrée et dont les résultats sont réexaminés, mis à jour et en contexte par un processus consultatif et délibératif.	2 à 8 mois 10 pages (des annexes complémentaires peuvent être mises en ligne)

LES ÉTUDES ET LES ANALYSES

Tableau 2 Délais de production selon les types de produit et description de ceux-ci

PORTRAIT	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Étude descriptive permettant notamment de décrire l'usage réel de certains médicaments ainsi que l'utilisation, au Québec, de certains services, des volumes d'intervention et des effectifs en place. L'étude permet entre autres de confronter l'usage réel des médicaments visés à des critères d'usage optimal lorsque ceux-ci sont disponibles et qu'ils sont vérifiables par les banques de données médicoadministratives. Le document est caractérisé par : a) l'analyse de données clinicoadministratives (fichier des services pharmaceutiques, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte, fichier d'admissibilité au Régime public d'assurance médicaments, etc.) portant sur la fréquence et la description de l'utilisation de diverses classes de médicaments; b) la recension systématique des guides de pratique et d'autres écrits scientifiques; c) la consultation d'experts. Les conclusions des portraits s'inscrivent dans la perspective de la détermination de pistes d'optimisation.	4 à 12 mois 30 pages (des annexes complémentaires peuvent être mises en ligne)
APERÇU COMPARATIF	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Description sommaire de certains aspects spécifiques du sujet à l'étude dans d'autres territoires de compétence (par exemple l'utilisation d'une technologie ou d'un mode d'intervention, la mise en place d'un programme ou d'une stratégie) permettant de réaliser une « cartographie » de ce qui se fait ailleurs comparativement à ce qui se fait au Québec.	2 à 3 mois 15 pages

ANALYSE ÉCONOMIQUE	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Documentation portant sur différents aspects économiques, par exemple l'évaluation des coûts ou les impacts budgétaires, reliés à l'utilisation d'une technologie, d'un médicament ou d'une intervention.	4 à 8 mois
Les analyses économiques aident les décideurs à comprendre les impacts des décisions en matière de gestion des ressources. Elles peuvent contribuer à l'élaboration de programmes ou de politiques.	30 pages
REVUE SYSTÉMATIQUE	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Synthèse des données probantes comportant une analyse rigoureuse et systématique de la documentation scientifique au regard de l'efficacité, de la sécurité et de l'efficacité d'une technologie, d'un médicament, d'une modalité d'intervention ou d'une intervention personnelle en santé ou en services sociaux.	4 à 8 mois
Les travaux associés à la revue systématique ainsi que les conclusions qui en découlent servent généralement de fondement scientifique à un avis d'évaluation, à un guide de pratique ou à un guide d'usage optimal.	30 pages
RAPPORT D'ÉTUDES	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Rapport décrivant les méthodes, les résultats et les conclusions d'une étude sur le terrain, d'un développement méthodologique ou d'une autre recherche. Dans le cas des études sur le terrain, le rapport peut être accompagné de recommandations.	6 à 18 mois
Les résultats des travaux des différents comités ou groupes de travail de l'INESSS peuvent également être consignés dans des rapports.	30 pages

LES RÉPONSES RAPIDES

Tableau 3 Délais de production selon les types de produit et description de ceux-ci

NOTE INFORMATIVE	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Synthèse des données disponibles sur le sujet étudié portant sur sa description, son efficacité, son utilité, son innocuité ou tout autre élément demandé par le requérant.	3 à 6 mois 30 pages (des annexes complémentaires peuvent être mises en ligne)
LISTE DE RÉFÉRENCES	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Synthèse des références liées au sujet d'étude. Lorsque cela est possible, le document inclut les liens permettant d'accéder aux documents de référence.	2 à 3 semaines 4 pages
SYNTHÈSE DE RÉSUMÉS	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Synthèse des données disponibles, effectuée à partir des résumés (<i>abstracts</i>) de documents portant sur le sujet étudié, quant à sa description, son efficacité, son utilité, son innocuité ou tout autre élément demandé par le requérant. Lorsque cela est possible, le document inclut les liens permettant d'accéder aux documents de référence.	3 à 6 semaines 10 pages

LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

Tableau 4 Délais de production selon les types de produit et description de ceux-ci

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Document destiné à soutenir les équipes scientifiques internes et externes par la précision sur les approches, les normes et outils méthodologiques reconnus à l'INESSS.	4 à 8 mois
Document décrivant les méthodes utilisées à l'INESSS ou lors de travaux menés pour le compte de l'INESSS et résultant de l'élaboration ou de l'adaptation de méthodologies en vue de la production de recommandations dans le contexte de la création d'avis d'évaluation, de guides de pratique, de guides d'usage optimal, etc.	40 pages
FICHE MÉTHODOLOGIQUE	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Produit de transfert de connaissances destiné à soutenir les équipes scientifiques internes et externes en vue de l'application des approches, des normes et des outils méthodologiques reconnus à l'INESSS.	3 mois
Produit de transfert des connaissances dans le domaine de l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et en services sociaux et au soutien à la pratique.	10 pages

LES OUTILS D'ÉVALUATION DE LA PRATIQUE

Tableau 5 Délais de production selon les types de produit et description de ceux-ci

MATRICE D'ÉVALUATION (TRAUMATOLOGIE, ONCOLOGIE)	
DESCRIPTION	DÉLAI DE PRODUCTION ET LONGUEUR MAXIMALE
Ensemble de critères concernant la mise en place d'une structure ou l'organisation de services fondés habituellement sur des données probantes et documentés par des publications ou des standards reconnus, adaptés au contexte québécois et faisant l'objet d'un consensus de la part des experts québécois dans le domaine. Document qui définit les standards cliniques ou les lignes directrices (recommandations) concernant la prise en charge de diverses clientèles dans une perspective de continuum de services. Les standards sont établis à partir de guides de pratique existants dont la qualité peut être démontrée et adaptés au contexte québécois.	6 à 15 mois 30 pages (des annexes complémentaires peuvent être mises en ligne)